

**Arrêté n°043-2022-ELE-10 portant recevabilité des candidatures pour l'élection des
représentants des personnels et des usagers au conseil du département-
composante Génie Electrique et des Procédés (GEP)**

Scrutin du 19 mai 2022

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

*Vu l'arrêté n°034-2022-ELE-007 portant organisation des élections visant à élire les représentants des
personnels et des étudiants au conseil du département-composante GEP ;*

Vu l'avis du comité électoral consultatif en date du 11.05.2022 ;

Arrête

Article 1^{er} : Les candidatures des représentants du conseil du département-composante GEP sont arrêtées
telles qu'elles figurent en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université Claude Bernard Lyon 1 est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 12 mai 2022

Le Président de l'Université,

Frédéric FLEURY



ANNEXE

Candidatures présentées au titre du collège A

GEP pour tous et tous pour GEP

Rosaria FERRIGNO
Christian MARTIN
Sophie CAVASSILA
Christian JALLUT

Candidatures présentées au titre du collège B

GEP pour tous et tous pour GEP

Fabien SIXDENIER
Marie-Charlotte AUDRY-DESCHAMPS
François VARRAY
Madiha NADRI WOLF

Candidatures présentées au titre du collège BIATSS

BIATSS-GEP

Pierre POINTET
Michelle SANTINI
Frédéric CERVENANSKY

Candidatures présentées au titre du collège USAGERS

Bouge ton département-composante GEP

Estéban PAMIES
Lina MOUZAIA
Djiba CONDE
Djamila NOURINE